

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 29 septembre 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 Étape B – Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – COMMENTAIRES DU ROEÉ SUR LE CALENDRIER D'AUDIENCE DE LA RÉGIE
n/d : 1001-106-B

Chère consœur,

Pour faire suite à nos indications pour la planification de l'audience ([C-ROEÉ-0085](#)) déposées en date du 21 septembre dernier ainsi qu'au calendrier de l'audience ([A-0066](#)) et votre lettre en date d'aujourd'hui concernant le rapport de la question de la rétroactivité ([A-0150](#)), le ROEÉ désire clarifier sa planification et le déroulement de l'audience de cette semaine dans le dossier en rubrique.

Le ROEÉ souhaite conserver la faculté d'administrer une courte preuve à la lumière de celle qu'administrera Énergir, mais considère que cela ne sera probablement pas nécessaire.

Par ailleurs, nous constatons que le calendrier émis par la Régie prévoit deux fois la présentation de la preuve du ROEÉ pour une durée totale d'environ une demi-journée. Il s'agit de toute évidence d'une erreur cléricale et de toutes les manières, une éventuelle présentation de preuve du ROEÉ ne durerait qu'environ 10 à 15 minutes.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, chère Me Dubois l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Philip Thibedeau, Énergir
Dossiers réglementaires, Énergir
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice